

M. Lang: Les députés comprendront sans doute qu'il y a une différence entre le prix auquel la vente a été faite et le prix qu'atteint le produit au moment de la livraison si le contrat a été conclu depuis longtemps. Le député comprendra que nous avons, bien sûr, livré du grain à un certain nombre de pays, selon les accords qui avaient été conclus au cours de diverses périodes antérieures, aux prix alors en vigueur, prix qui, à l'époque, tenaient compte de la concurrence mondiale. Je voudrais dire aux députés qu'ils en auraient voulu à la Commission canadienne du blé si elle avait perdu ses ventes à l'URSS ou à la Chine au profit de nos concurrents simplement parce que nous refusions de faire face à la concurrence. Or, il nous a fallu le faire.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je peux voir que, de toute évidence, un certain nombre de députés désirent se mêler à la discussion. Pour le moment, la présidence accordera la parole au député de Lisgar pour une question supplémentaire, puis ce sera le tour du député de Saskatoon Biggar et nous verrons ensuite.

M. Murta: Merci, monsieur l'Orateur. Comme c'est une question si importante et comme depuis le premier trimestre de 1973 le blé est vendu avec une perte moyenne de 79c. par boisseau . . .

Des voix: C'est une honte.

M. Murta: . . . j'aimerais demander au ministre si la Commission canadienne du blé a l'intention de s'engager encore dans des ventes à long terme et de continuer à s'amuser avec l'argent des fermiers de l'Ouest?

Des voix: Oh, oh!

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je suis bien certain que la Commission canadienne du blé continue à conclure des accords à long terme et pour le moment, ces accords à long terme se fondent sur un prix de plus de \$3 au départ de Thunder Bay.

M. l'Orateur: Le député de Saskatoon-Biggar. A l'ordre. La présidence accorde la parole au député de Saskatoon-Biggar pour une question supplémentaire.

BLÉ—L'OPPORTUNITÉ D'UN ACCROISSEMENT DES EMBLAVURES—LES PERSPECTIVES DE HAUSSE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'encore l'autre jour, le ministre a demandé publiquement aux fermiers de semer davantage de blé et d'ensemencer une plus grande superficie qu'ils en avaient l'intention ce printemps, puis-je lui demander si cela prouve qu'il a bon espoir que cette céréale sera aisément écoluée à de meilleurs prix que ceux dont on vient de parler il y a quelques minutes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Oui, monsieur l'Orateur. Comme le communiqué le montre, il y a tout lieu d'être optimiste pour les prix comme pour le volume de blé à vendre. Depuis trois ans, nous avons exporté chaque année un volume croissant de céréales et établi un nouveau record.

Questions orales

M. Diefenbaker: A des prix de sacrifice.

M. Lang: Au cours des six derniers mois, ces volumes record se sont vendus à des prix record.

Des voix: Bravo!

• (1440)

M. Lang: Il semble maintenant, quoiqu'il n'y ait rien de certain dans les prix mondiaux, que la chose doit vraisemblablement se continuer pour une période assez longue. J'ai bien confiance qu'étant donné le volume de la production et la capacité totale de rendement de notre système de manutention, nous soyons en mesure de vendre encore une quantité record de céréales au cours de l'année à venir; c'est pourquoi nous invitons les céréaliculteurs à produire encore plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Vaudrait mieux nommer un responsable, Pierre, autrement toute l'affaire fera fiasco.

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Saskatoon-Biggar qui désire poser une question. Voyons ce qu'il a à dire.

LES CÉRÉALES—LA FIXATION DES PRIX

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Étant donné que le ministre presse les céréaliculteurs de cultiver davantage de céréales, peut-il donner l'assurance à la Chambre et aux céréaliculteurs que sous le nouveau régime de fixation des prix des céréales fourragères, à propos duquel nous n'avons pu obtenir aucun renseignement jusqu'à présent, les céréaliculteurs de l'Ouest canadien obtiendront un prix maximum pour ces céréales comme le ministre nous a assuré qu'ils en obtiendraient sur le marché d'exportation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Le discours du trône a révélé l'orientation de base de la politique céréalière. Je suis heureux de pouvoir souligner de nouveau que je crois fermement que la politique des céréales fourragères que nous établissons sera juste pour les agriculteurs canadiens, tant de l'Est que de l'Ouest.

Des voix: Bravo!

M. Lang: J'ai entière confiance, étant donné la situation actuelle des prix dans le monde, que ces prix seront effectivement excellents pour les céréaliculteurs.

LE BLÉ—LES LIVRAISONS PAR LES CÉRÉALICULTEURS

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Nous comprenons tous que parfois la rétrospective donne de meilleurs résultats que la prévision, mais le ministre aiderait-il maintenant les agriculteurs en leur conseillant de ne pas livrer plus de blé avant la prochaine saison agricole, à cause des bas prix au cours de la campagne de 1972-1973, parce qu'ils recevront 50 cents par boisseau de plus après le 1^{er} août?